L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 31 JANVIER 1889. 62me Année

Dufour & Denoux.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 31 JANVIER 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par le Shérif—au local No 276 rue Julie—4 moleta, 4 charrettes, un lot de meubles de bureau et installations, un coffre-fort, 9 barils de terre glaise, 4 barils de plâtre, un lot de comptes à recevoir et comptes ouverts, une action du fonds-capital du Mechanics and Dealer and Lumbermen's Exchange.

Les déclarations de M. de Bismarck.

RÉFLEXIONS DE "LA LIBERTÉ" DU 16 JANVIER.

Le prince de Bismarck ne prononcera que demain le grand discours attendu, mais dès hier, les critiques de MM. Richter et Bamberger, au sujet de la politique coloniale, l'ont fait bondir et parler à plusieurs reprises avec cette impétuosité qui, loin de se calmer, semble, au contraire, être devenue plus vive avec l'âge.

M. Richter avait profité de la discussion du chapitre du budget relatif au consulat général d'Allemagne pour critiquer l'attitude des agents officiels allemands dans le Sultanat. Il les rend responsables des difficultés qui assiègent en ce moment l'Empire, et s'exprime avec une certaine ironie et un certain scepticisme sur les mesures dont il est question, en vue de supprimer la traite des esclaves dans les territoires soumis, plus ou moins effectivement, à l'influence allemande. Un autre orateur progressiste, M. Bamberger, a également déclaré n'avoir aucune confiance dans les entreprises de colonisation projetées sur la côte occidentale d'Afrique, et dont les débuts ont été, comme on sait, si malheureux.

Ces critiques étaient, en somme, assez anodines; en tous cas, elles ne dépassaient assurément pas les limites de la liberté de parole et de la courtoisie parlementaire; elles n'en ont pas moins, qu'on sans passe l'expression, jeté M. de Bismarck hors des gonds. Il a pris la parole à trois ou quatre reprises, et il s'est, chaque fois, montré plus acerbe, plus agressif et plus violent. Il a enveloppé M. Richter, M. Bamberger et tout le parti progressiste dans le même anathème: "Vous êtes des ennemis de l'Empire; vous êtes de mauvais patriotes!"

Ce n'est pas la première fois que cette apostrophe tombe des lèvres du chancelier; ce n'est pas la première fois que les progressistes sont ainsi excommuniés. Au reste, cet argument *ad homines* ne prouve rien. Pour qu'un ministre puisse décemment s'en servir, il faut qu'il s'appelle M. de Bismarck, car, chez tout autre, la prétention de confondre la soumission aveugle à sa personne et à sa politique avec le bien de l'Etat, serait une présomption ridicule dont le bon sens public ferait prompte et bonne justice. Mais cela est permis à M. de Bismarck. C'est le privilège des grands hommes de se payer quelquefois de mauvaises raisons.

Le chancelier a témoigné, dans cette séance, d'une singulière irritabilité nerveuse. S'il n'a jamais été bien patient de son naturel, on peut dire qu'il n'a jamais moins qu'à présent enduré la contradiction. La colère qui éclate à chaque phrase ne l'a cependant pas empêché de faire un exposé assez lucide, sinon de la politique coloniale allemande, du moins des principes directifs dont elle s'inspirera. L'Empire n'abandonnera rien des droits qu'il a acquis dans les provinces continentales du sultanat de Zanzibar, car M. de Bismarck a confiance dans l'avenir de l'Afrique orientale et dans la vitalité de la Compagnie allemande de colonisation. L'entêtement allemand, l'endurance allemande viendront à bout de toutes les difficultés. Mais il faudra procéder avec circonspection et ne pas soulever les indigènes contre l'Allemagne, en supprimant d'un coup le travail des esclaves.

Le chancelier n'est pas l'anti-esclavagiste ardent que nous avait révélé la presse allemande; il prend son parti "d'un état de choses qui subsiste depuis des milliers d'années" avec une résignation plus que chrétienne, véritablement philosophique. Il aura eu précisément à recueillir. Il prouve que l'opinion publique en France avait raison de penser que l'abolition de la traite n'était qu'un prétexte, et l'on aperçoit clairement aujourd'hui, sous les dehors humanitaires et philanthropiques, le véritable objectif de l'Allemagne dans l'Afrique orientale.

Mechanics and Traders' Insurance Company.—Cette compagnie publie aujourd'hui dans les colonnes de l'*Abeille* son dix-neuvième état de situation annuel. Ce tableau de ses opérations fait ce que peut plus satisfaisant. Les primes nettes de la compagnie s'élèvent, pour l'année 1888, à $174,383 41, plus $35,892 27 d'intérêt, faisant pour les recettes un total de $210,276 38. En déduisant les pertes de ce chiffre il reste $53,908 53 de profits, plus $8,308 23 de gains au compte de profits et pertes, portant le total encaissé à $62,216 76. Aussi la compagnie a-t-elle pu payer à ses actionnaires un second dividende semestriel de 5 pour cent, un premier dividende du même montant leur ayant déjà été payé. Un pareil résultat fait l'éloge de la Direction.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer est la meilleure médecine découverte par la science, pour toutes les affections de la gorge et des poumons.

LA CHAMBRE HONGROISE; LA LOI MILITAIRE; DISCOURS IMPORTANTS.—Le 17 janvier, dans la séance de la Chambre hongroise, on a prononcé plusieurs discours importants, relatifs à la loi militaire.

L'un d'eux a été prononcé par M. Fenyvessy.

L'orateur a critiqué le projet au point de vue de l'alliance avec l'Allemagne:

"Nous sommes arrivés, a-t-il dit, au point où nous ne soutenons plus par notre force individuelle le traité avec l'Allemagne. Nous nous sentons obligés de singer tout ce qui se fait chez nos voisins les Allemands, et même de les surpasser, ce qui nous met dans une certaine infériorité. On peut le voir à des bagatelles. Lors de son passage à Vienne, l'empereur Guillaume n'a répondu que froidement au toast de notre souverain. Le rôle que joue M. Tisza n'est pas à envier. Il se croit contraint d'insulter les Français, et sa récompense c'est l'ordre de l'Aigle-Noir, tandis que le comte Taaffe, qui est un peu plus indépendant, n'a rien reçu."

MILLIARDAIRE.—LA FAMILLE VANDERBILT DE NEW-YORK.—Sait-on à combien se monte la fortune de la famille Vanderbilt de New-York?

A 274,000,000 de dollars! ce qui fait 1,350 millions de francs représentant un revenu de 70 millions par an!

Tels sont les chiffres donnés par les Vanderbilt à la commission de l'impôt sur le revenu dans l'Etat de New-York.

Quand le vieux Vanderbilt est mort, il y a trois ans, il n'avait laissé qu'un milliard; la fortune a augmenté de 350 millions en trois ans!... Et on dit que les enfants sont prodigues!

Mme Z....., beauté sur le retour, croit devoir se venger des injures de l'âge en médisant de tout et de toutes. Mais on le lui rend avec usure.

Hier encore, une bonne amie:

—Je ne comprends pas que cette pauvre dame aime tant à mordre. Ça doit payer son zèlotisme!

FRANCE.

NOUVELLES DIVERSES.

Convocation de l'armée territoriale en 1889.

Le ministre de la guerre a décidé que les hommes des classes 1876, 1877, de l'armée territoriale, appartenant aux unités à convoquer les années de millésime impair, accompliront en 1889 leur période d'instruction.

Au printemps, l'infanterie sera appelée en deux séries; la première allant du lundi 1er avril au samedi 13 avril, la deuxième du lundi 29 avril au samedi 11 mai.

L'artillerie tout entière sera convoquée en première série, à l'exception des batteries à pied, qui pourront être appelées en deuxième série lorsque le nombre de ces batteries à faire instruire dans une même place par des batteries actives de forteresse sera trop considérable.

La gendarmerie fera l'objet d'une convocation unique en première série.

Le génie, sapeurs-conducteurs compris, sera convoqué entièrement en deuxième série.

Pendant l'automne, la cavalerie sera appelée à une date qui sera fixée ultérieurement.

Le train des équipages, les sections des commis et ouvriers d'administration, les sections d'infirmiers et les commis-greffiers seront convoqués pendant tout le courant de l'année, à des époques variables.

La convocation des brancardiers d'ambulance (sections territoriales d'infirmiers) ne sera pas échelonnée; elle se fera par ordre d'appels individuels pendant la deuxième série, en même temps que celle de l'infanterie.

La mesure générale qui consiste à dispenser des convocations du temps de paix les internes de tous les hôpitaux, quand ils réunissent les conditions requises pour le doctorat ou le grade de pharmacien de 1re classe, restera en vigueur pendant le cours de l'année 1889. Cette dispense ne s'appliquera pas à ceux de ces internes qui sont pourvus d'un emploi de médecin auxiliaire ou de pharmacien auxiliaire.

Par exception, la convocation des hommes et des gradés appartenant aux unités territoriales de la 6e région aura lieu par ordre d'appels individuels.

Madame la Comtesse de Paris a adressé la lettre suivante à Mmes la marquise de Coriolis et Félix Fournier, les chargeant des fonctions de trésorière dans les Bouches-du-Rhône, pour la Ligue de la Rose de France:

Mesdames,

Les adhésions chaque jour plus nombreuses qu'obtient de toutes parts, en France, la Ligue de la Rose, semblent rendre nécessaire une organisation plus complète, promettant d'utiliser des dévouements qui, trop souvent, d'être stériles s'ils demeurainent épars.

Je crois donc utile de confier, à une ou plusieurs dames, dans chaque département, avec le titre de trésorière, la mission de propager et de régulariser l'action de la Ligue.

Votre attachement aux sentiments et aux idées que la Ligue de la Rose représente, votre dévouement à ces nobles causes et l'action que vous pouvez exercer personnellement dans le département des Bouches-du-Rhône, désignaient naturellement votre nom pour une mission qui méritera toute ma gratitude, et dont j'espère que vous voudrez bien vous charger.

Croyez-moi votre affectionnée

ISABELLE,
Comtesse de Paris.

Le fer employé et mis en œuvre dans l'Exposition (palais des beaux-arts, des arts libéraux, des machines et des expositions diverses), pèse au total vingt-sept millions de kilogrammes.

En ajoutant à cela les galeries d'agriculture qui sont construites sur le quai d'Orsay, depuis l'avenue de La Bourdonnais jusqu'à l'esplanade des Invalides (architecte M. Pierron), les palais des colonies (arebitecte M. Sauvestre), ceux de la République argentine (architecte M. Ballu), du Brésil, si remarquable, les palais de la Tunisie, du Mexique, de la Bolivie, de l'Algérie, les panoramas, etc., etc., le fer employé et mis en œuvre ne représente pas moins de 40 millions de kilogrammes.

Ce qui, ajouté aux 6,792,073 kilogrammes de la tour Eiffel fait près de 47 millions de kilogrammes.

On voit que nous sommes fait près de fer.

Extrait du compte-rendu de la séance du 15 janvier, de l'Académie de médecine, à Paris:

Contre la dyspnée, M. G. Sée ne connaît pas de médicament comparable, pour la puissance et la rapidité des effets, à l'iodure de potassium, administré à la dose de deux, trois et même quatre grammes. Il n'est pas diurétique; mais en lui adjoignant le lait, la diurèse est obtenue. L'iodure de potassium a l'avantage d'être un *hyperkémiant* de premier ordre: il favorise activement la circulation locale du sang; il empêche la stase du sang dans le poumon, dans le bulbe, dans la moelle allongée. Pour les symptômes de la seconde catégorie, il faut s'adresser aux médicaments toni-cardiaques, c'est-à-dire qui sont de nature à conserver à la fibre musculaire sa tonicité; ou a recours à la digitale, aux sels de potasse, au convallaria maialis, à la spartéine, à la strophantine. Dans l'asystolie, il convient de s'adresser aux médicaments diurétiques, tels que le lait. Dans la série des toni cardiaques, la digitale, qui a l'inconvénient d'être difficile à prendre et dangereuse, la convallaria, la strephantine ont des propriétés dinrétiques qu'on pourra utiliser. Mais le diurétique par excellence (qui s'y serait attendu?) c'est le calomel, qui élève l'émission de l'urine jusqu'à 5, 6, 7 et 8,000 gr. par vingt-quatre heures. Au surplus, la strephantine est, avant tout, diurétique.

Les Parisiens de Paris.

Sait-on dans quelle proportion on les rencontre?

La statistique, à cet égard, se montre d'un rigorisme féroce. D'après le dernier recensement de 1886, Paris comprenait 2 millions 80,692 Français et 180,253 étrangers. Or, sur les 2,080,602 Français, il n'y en avait que 749,188 nés à Paris: cela représente une proportion de 36 0|0 seulement. A côté d'eux, on trouvait 66,779 personnes nées dans le département de la Seine, et 1,216,642 habitants nés dans les autres départements ou dans les colonies. Enfin, 48,083 Français étaient nés à l'étranger.

M. le président de la République a signé en conseil des ministres, le décret qui reconnaît d'utilité publique l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, fondée en 1880.

M. Carnot avait reçu en audience, précédemment, une délégation du bureau de l'Association, qui était venu le prier de faire hâter la solution de cette affaire. L'Association compte plus de 53,000 membres.

M. Viette vient de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi relatif à la construction de canaux dérivés du Rhône. Nous ne connaissons pas encore exactement toutes les dispositions de ce projet; mais nous savons, par les journaux officieux, qu'il n'est guère que la reproduction du projet déposé au mois d'avril dernier, qui lui-même différait très peu des divers projets que depuis dix ans le gouvernement soumet aux Chambres avec des fortunes diverses. Il s'agit d'une dépense de 250 millions environ pour prélever 47 mètres cubes d'eau continue par seconde sur le fleuve et à distribuer cette eau sur les terres riveraines moyennant une redevance déterminée.

Nîmes, 12 janvier.

Le mauvais temps a recommencé ce matin. La pluie tombe avec une extrême abondance et fait craindre des accidents à Bellegarde. Les eaux qui recouvraient les ratrres et les chemins de la plaine de Nîmes et qui commençaient à disparaître sont revenues. Les travaux de réparation sont interrompus.

C'est le dimanche 3 février prochain qu'aura lieu l'inauguration officielle du monument national de Jean-Jacques Rousseau, élevé, comme on sait, place du Panthéon, avec le concours financier de la Ville de Paris.

La cérémonie aura lieu dans le Panthéon même, sous la présidence du ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts. Plusieurs discours politiques et littéraires doivent être prononcés à cette occasion.

Le soir, grand banquet.

Un comité, dont le président est M. Charcot, s'est constitué, à l'effet d'élever un monument, dans l'enceinte de la Salpêtrière, à la mémoire de l'un des grands promoteurs de la neuropathologie, M. Duchenne (de Boulogne).

Très curieuses, mais non sans quelque tristesse, les ventes qui ont eu lieu, dernièrement, à l'Hôtel des Invalides!

On a vendu aux enchères publiques les effets, vêtements et autres objets laissés par des invalides décédés ces derniers temps et reconnus comme n'ayant pas de famille.

Bien modestes, hélas! ces héritages. Quelques hardes, des médailles, des montres en argent, vieux *oignons* sans valeur, mais dont plusieurs avaient marqué cependant l'heure de la victoire.

Un généreux donateur a fait cadeau, au musée du Louvre, d'un panneau peint représentant Anne de France, fille de Louis XI et femme de Pierre de Beaujeu, accompagnée de saint Jean l'Evangéliste.

Un fait très rare va se passer dans la commune de Hautvilliers (Marne) lors du tirage au sort de cette année. Il n'y a pas un seul conscrit de 1889. La commune d'Hautvilliers possède 1,034 habitants et cinquante-deux naissances ont été déclarées en 1868.

Le Théâtre-Libre a donné, le 15 janvier, la première de la *Reine Fiamette*, drame en six actes et en vers de M. Catulle Mendès.

La curiosité de la représentation était le début de Capoul dans un rôle de drame. Si l'ancien ténor des dames n'a plus assez de voix pour chanter les jeunes premiers d'opéra, il n'en a pas davantage pour jouer les amoureux dramatiques. A diverses reprises son accent toulousain et son inexpérience ont provoqué les sourires du public. En somme, l'épreuve ne lui a pas réussi.

Les journaux de France nous apprennent qu'aux élections qui viennent d'avoir lieu, pour le renouvellement du Tribunal de commerce de Meaux, les candidats *indigènes* (ou protestataires) ont été élus contre les *émigrés*.

Les Catarrhes constitutionnels ou scrofuleux, les yeux affectés d'ulcères scrofuleux, sont sûrement guéris par la Salsaparelle d'Ayer.

Italie.

LE CONGRÈS DE MILAN, LE 13 JANVIER.

Le congrès de la paix s'est ouvert, le 13 janvier, à Milan. Le cortège s'est formé sur la place du Dôme; un grand nombre de drapeaux étaient portés en tête. Les délégués français ont, sur tout le parcours, crié: "Vive la France! Vive l'Italie! Vive la Révolution sociale!" Au théâtre Dalverme, le parterre ainsi que les fauteuils d'orchestre étaient réservés aux invités.

L'amphithéâtre, qui était accessible au public, a été pris d'assaut par les amis de la réunion. Le bureau a été installé à l'avant scène, entourés de drapeaux. En dehors du théâtre, une foule énorme se pressait, cherchant à forcer l'entrée; la troupe a dû intervenir pour rétablir l'ordre.

Dans l'enceinte du théâtre, la France a été acclamée. L'orchestre jouait la *Marseillaise* et l'*Hymne de Garibaldi*.

M. Marzeni a pris la parole; au nom du comité, il a souhaité la bienvenue aux étrangers et proclamé ensuite l'union des forces démocratiques dans le combat contre les privilèges.

MM. Pantano, député radical, et Cipriani ont été élus présidents.

MM. Anatole de la Forge, Liebknecht, député socialiste au Reichstag, et Aurelio Saffi ont été nommés présidents honoraires.

M. Cipriani, insistant sur la nécessité de l'union de la France et de l'Italie, a déclaré qu'avec le gouvernement italien actuel le maintien de la paix sera difficile. Il a combattu la triple alliance.

Le général Cluseret a évoqué la mémoire de Garibaldi et rappelé la part prise par le général italien à la campagne de France en 1870.

M. Pennessi, délégué de Rome, lui a succédé à la tribune, puis la parole a été donnée à M. Gaillard, député de Vaucluse, qui a exposé les ravages qu'entraîne la guerre. Il s'est étendu sur les maux déjà causés par la crise financière dans les deux pays, et a conclu en exprimant l'espoir de voir se réaliser l'idéal de Victor Hugo: la fraternité des peuples.

M. Vendemini, député, a attaqué le gouvernement italien qui, par ses armements, épuise les ressources du pays. Le peuple, a-t-il dit, doit imposer à ceux qui tiennent les rênes du pouvoir l'amitié avec la France.

M. Longuet, conseiller général de la Seine, a montré que le peuple de Paris a toujours été favorable à la cause italienne.

Mme Paolina Schiff a dit que les femmes doivent s'unir pour travailler à la paix de l'humanité.

M. de Susini a lu un long discours en italien où il a rappelé qu'il a reçu une éducation italienne.

Contrairement aux autres orateurs, M. de Susini n'a fait aucun appel à la Révolution.

MM. Ferroul, Boyer, Rivet ont développé cette théorie que le règne de la paix ne saurait être assuré qu'après que la question sociale aura été résolue.

M. Cabrini a développé le programme du parti socialiste milanais.

Les délégués français ont remercié des démonstrations de sympathie dont ils ont été l'objet; ils portent en France l'écho de cette mémorable journée.

L'ordre du jour a été approuvé. Il porte que la réunion a décidé de s'opposer par tous les moyens à l'œuvre insensée de tous ceux qui sont intéressés à la guerre, et d'agir par la propagande du principe de la fraternité des peuples émancipés, de militer en faveur du triomphe de la paix basée sur la liberté, sur l'égalité et sur la justice.

Les délégués des associations adhérentes sont chargés de former un comité permanent qui aura pour mission d'assurer l'exécution des résolutions du congrès.

La réunion a été close au milieu des acclamations. A plusieurs reprises, elle avait été troublée par les adversaires de la manifestation qui déclaraient que le peuple en était exclu, mais la police a laissé aux orateurs la liberté la plus complète. Elles parmis le déploiement des drapeaux rouges socialistes et des drapeaux noirs de l'irrédentisme.

Espagne.

Dans la séance de la Chambre, du 16 janvier, un incident assez vif a été soulevé par M. Saez, député zorrilliste. Celui-ci, en parlant de l'armée, a qualifié d'acte de rébellion le pronunciamiento de Sagunto en faveur d'Alphonse XII. Le président de la Chambre rappelle l'orateur à l'ordre, et M. Sagasta réplique que le discours de M. Saez n'a pas le sens commun. Un député républicain interrompt le président du conseil pour lui reprocher son impolitesse; mais M. Sagasta répond aussitôt qu'une impolitesse vaut mieux qu'une rébellion.

Après cette escarmouche, M. Sagasta a continué son discours et a déclaré encore une fois que l'armée ne doit être que le bras de la loi, et que son unique mission est de faire respecter les décisions des pouvoirs publics.

La discussion a été close après un violent discours du député Alix, qui a accusé le ministre de la justice d'être un ancien partisan de M. Ruiz Zorrilla.

Répondant, le même jour, à un sénateur qui avait appelé son attention sur le bruit prétant à la France l'intention de contester les droits de l'Espagne sur l'embouchure et les rives du fleuve Muni, en Afrique, le marquis Vega de Armijl a déclaré que les négociations entamées à Paris marchaient de façon à pouvoir espérer une entente amicale entre les deux gouvernements sur la délimitation de leurs territoires.

Le 15 janvier sont arrivées, dans le port de Valence, d'importantes cargaisons de vins italiens, habilement préparés pour être dans les limites des tarifs espagnols. Ce fait a produit une grande agitation à Valence et dans les autres centres d'exportation vinicole, qui redoutent les conséquences que cette manœuvre du commerce italien peut avoir sur l'importation des vins espagnols en France, d'autant plus que l'Italie a accordé des primes d'exportation et des exemptions de droits pour les alcools employés dans ces vins.

On a signalé, du village d'Abaida, province de Valence, 12 cas de trichinose.

Sur 12 personnes qui avaient mangé de la viande de porc trichinée, 2 sont mortes, les autres sont gravement malades.

LA DESTRUCTION DES LARVES DE HANNETONS (VERS BLANCS.)—M. Croizette-Desnoyers, inspecteur adjoint des forêts à Fontainebleau, a employé, dernièrement, pour la destruction des larves de hannetons (vers blancs) si redoutés des cultivateurs, un procédé qui lui a, paraît-il donné les meilleurs résultats.

Ce système, qui consiste en injections de benzine au-dessous de la zone de stationnement des vers blancs à raison de 3 grammes par mètre carré, ne revient pas à plus de 40 francs par hectare, y compris la main-d'œuvre.

On cause médecine.

—Il n'y a, dit un docteur, rien de dangereux comme une indigestion d'eau. Elle peut même être mortelle.

—Je crois bien, s'écrie Calino, voyez les noyés!

Nouvelles couches. Dialogue entendu un mardi aux Français:

—C'est crevant, ces mardis! Si ce n'était pas le jour du *high-life*.....

—Vous dites?.....

—Higuelife!.....

—On prononce *haï-laïf*.....

—C'est possible.... je ne me pique pas de savoir l'italien!

Entendu dans une loge, à l'Opéra, à un moment pathétique:

—Jeanne, baisse les yeux!

Jeanne, derrière son éventail:

—Oui, maman.... je sais bien quand il faut les baisser!

SCHRAP.—Décédé hier, mercredi, à midi vingt minutes, LOUIS J. SCHRAP, dit ZIP. Les parents, amis et connaissances des familles Schrap et Léon P. M. Pauly sont priés de assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, à 3 heures p. m., de sa dernière résidence, 151 rue Bourgogne, près St Pierre.

Les journaux de Bruxelles, Anvers, Baton Rouge et Donaldsonville, sont priés de reproduire cet avis.

De la part des familles Schrap et Léon P. M. Pauly.

GRILLOT.—Décédé, hier, mercredi 30 janvier 1889, à midi, BENOIS, âgé de 2 ans, 2 mois et 20 jours, fils de Xavier Grillot et de Bapti Grillot. Les amis et connaissances des familles Grillot, Moglich, Jacobs et Contin sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi 31 janvier, à 10 heures A. M., de sa dernière résidence, Canal Marigny, près Gentilly Road.

TO-KALON.

Avis aux familles.

Vins supérieurs de Californie que l'on trouvera toujours chez M. F. FORSCHET, 150 rue Royale, entre Pierre et Toulouse, surtout le célèbre vin de M. Crabb.

4 oct—au 17 fév

Docteur J. R. FAVRE,

Office et résidence, 85 Barracks St.

Consultations, 10 à 12 a. m., et 2 à 3 p. m.

31 janv—1m

MECHANICS AND TRADERS' Insurance Company,

No. 14 rue Carondelet.

Dix-Neuvième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1888:

Primes d'incendie	$211,493 43	
Primes de rivières	34,789 93	
Primes maritimes	9,579 31	
Primes non acquises, 31 décembre, 1887	78,737 07	
		$334,599 74
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre, 1888	$85,501 30	
Primes remboursées	20,191 66	
Réassurances	30,519 52	
Commissions	24,003 65	
		160,216 33
Primes nettes acquises		$174,383 41
A ajouter intérêt		35,892 97
Total des recettes		$210,276 38
Moins—		
Pertes par le feu, payées	$70,392 09	
Pertes de rivières payées	3,142 55	
Pertes maritimes payées	8,503 65	
Pertes non ajustées et non échues	32,351 49	
Dépenses de bureau et d'agence, Board of Underwriters, taxes et licences	41,577 07	
		156,367 85
Profits nets		$53,908 53
A ajouter, gains de profits et pertes		8,308 23
		$62,216 76

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$170,150 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	546,530 00
Actions de banques et autres	138,203 00
Billets à recevoir	31,463 21
Argent comptant	25,047 87
Propriétés foncières	25,628 35
Primes en voie de collection	34,991 08
	$662,013 51

PASSIF.

Capital-actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	85,501 30
Réservé pour pertes non payées	32,351 49
Réservé pour licences non payées dans d'autres Etats	300 00
Dividendes	18,750 00
Surplus	150,110 72
	$662 013 51

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 22me jour de janvier 1889.

CHAS. G. AGIAST, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 21 du courant, a résolu de payer sur demande (en entre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1888 "CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de passer $24,416 78 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell,	W. B. Thompson,
G. W. Santull,	Walter O. Flower,
I. L. Lyons,	Jos. Vignes,
Colonel T. L. Mason,	A. Kunz,
M. Landry,	J. M. Walsh,
Chas. Molleway,	T. S. Waterman,
F. J. Odenheimer,	Frederick Wing,
W. A. Phelps,	P. Worms,
W. G. Wheeler,	A. M. Silbernagel,
J. M. Frankenbush,	A. G. Lobdell,
Simon E. Moses,	Lloyd R. Coleman,
P. J. Cockburn,	O. Hernandez,
H. T. Cottenet,	O. Elmer,
J. A. Strassman,	J. A. C. Wadsworth,
	A. M. Delavallade.

31janv—1m

Bureau de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans—Coin des rues White et Labarre—Nlle Orléans, 25 janvier 1889.—La réunion annuelle des actionnaires de cette Compagnie pour l'élection de sept directeurs, devant servir l'année suivante aura lieu en ce bureau, LUNDI, 4 février 1889, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi.

P. COUGOT,
Secrétaire.

25 janv—8f

PERDU—Le Livre No 33 "Eureka Homestead Association" pour 5 actions, série "C".—Le public est prévenu de ne pas acheter ou négocier le dit livre, car j'ai fait application pour qu'on émette le duplicata du Certificat et Pass Book.

MRS MORRIS McGRAW,
420 rue Prytanée.

24janv—24 27—1er fév.

BEQUILLES.

BAS ÉLASTIQUES.

Sonflens abdominaux, Bandages herniaires, Bas pansoires, appuie pour les épaules, etc., dans tous les genres et dans tous les prix.

A. McDERMOTT,
200 St-Charles, entre Julie et St-Joseph.

31 mai—1 an

COLLÈGE D'ORLÉANS,

No. 240 RUE ROYALE—NLLE ORLÉANS.

Rentrée des classes, 1er Sept. 1888.

COURS CLASSIQUE ET COMMERCIAL.

Enseignement et pension, incluant lit, literie, blanchissage, etc., par mois, $20.

Externat, par mois, de $3 à $6.

(Payable d'avance.)

S'adresser à

W. E. ROBERT, Directeur.

13janv—1m—dim et jeu

ASSURANCES

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY

OF NEW-ORLEANS.

(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau: No 33 rue du Camp.

QUATORZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1888:

Primes reçues pour risques d'incendie		$ 87,130 46
Ajouté: primes non expirées pour 1887	$20,468 44	
Sauvetage et profits et pertes	712 51	21,180 95
		$108,311 41
A déduire:		
Pertes par les incendies	$20,728 04	
Réassurances	6,449 58	
Primes remboursées	6,593 06	
Commission et courtage	4,417 68	
Dépenses, taxes, loyer Babcock, etc., moins escompte et intérêt	23,173 62	
		61,356 98
		$47,454 43
Réservé pour pertes non ajustées		$3 275 94
Intérêt payé le 1er juillet 1888		7,413 77
Intérêt et dividendes déclarés ce jour		14 857 11
Réservé pour primes non acquises pour 1888		21,907 61
		$47,454 43

ACTIF.

Billets d'actions pour capital	$2,937 58
Prêts sur dépôts de titres (collatérale) et hypothèques	161,795 96
Billets à recevoir	2,156 12
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et comptant	67,448 31
Primes en cours de collection	41,062 49
Meubles de bureau et accessoires	4,573 53
	$294,973 99

PASSIF.

Capital-actions	$150,000 00
Réservé pour pertes non échues	3,275 94
Réservé pour primes non acquises pour 1888	21,907 61
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus	119,790 44
	$294,973 99

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle Orléans.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 23e jour de janvier 1889.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier, 1889.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT, ainsi qu'un dividende extra de CINQ POUR CENT.

I. N. MARKS, Président.
R. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. R. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. BIERHORST,	JNO. FITZPATRICK,
T. PRUDHOMME,	PETER BLAISE,
C. TAYLOR GAUCHE,	A. H. STEWARD,
P. DOERE,	A. H. ISAACSON,
JACOB SCHOEN,	H. ELLERMAN,
I. N. MARKS,	I. H. SCHIERMANN,
JNO. EVERETT,	W. MARKS,
OTTO THOMAN,	F. EGAN,
A. A. MACINNIS,	GEO. ZETZMANN.

29 janv—1m—Dim

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMÉMENT au règlement de sa charte, la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1888:

Primes d'incendie	$167,151 81	
Primes maritimes	6,729 06	
Primes de rivières	2,752 00	
		$177,663 87
Primes acquises de 1887		57,567 11
Total des primes		$231,230 78
Intérêt, loyers et sauvetage		$16,460 84
		$247,691 62
A déduire—		
Primes non terminées pour 1888	$49,058 73	
Primes remboursées sous caucllation par la compagnie de police sur des risques spéciaux en dehors de l'Etat de la Louisiane, la compagnie ayant cessé d'inscrire cette classe de risques	29,274 81	
Autres primes remboursées	7,002 73	
Réassurances	8,386 26	
		$93,754 59
Revenu net		$153,937 03
A déduire—		
Risques de feu de 1889	$103,101 84	
Risques maritimes de 1888	1,276 42	
Risques de rivières de 1889	510 73	
Pertes payées pour 1888	$104,888 49	
Commissions	16,110 27	
Taxes et licences de l'Etat et de la ville	2,150 73	
Frais de cour et honoraires d'avocat	936 67	
Board of Underwriters, Babcock et Corps de Sauvetage	4,082 02	
Dépenses générales, salaires, intérêt et escompte	22,292 82	
Profits et pertes	3 824 17	
		$155,285 17
		$1,348 14
A quoi doit être ajouté: Pertes appartenant à l'année 1887 et payées pendant l'année 1888, savoir:		
Pertes de feu de 1877 payées en 1888	$44,046 63	
Pertes maritimes de 1887 payées en 1888	6,875 02	
Pertes de rivières de 1887 payées en 1888	21,475 30	
		$72,396 95
		$73,745 09

La compagnie possède l'actif suivant, au cours du marché, 31 décembre 1888:

Argent dans les banques	$37,843 71
Primes en cours de collection	20,953 33
Bons de la ville de la Nlle Orléans, bons à primes consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane, $125,854 20; St. Bernard Steam Fire Company, $100 00; Battalion Washington Artillery, $500 00	126,454 20
Matériel Cemetery Association and New Orleans Cotton Exchange	22,300 00
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant	35,813 11
Prêts sur demande garantis par titres valables	35,563 67
Billets à recevoir pour primes	4,444 58
Propriétés foncières et meubles de bureau	70,844 55
Warrants de l'Etat	1,292 70
Débiteurs divers	624 82
	$356,134 67
Intérêt échu en 1888 sur billets hypothécaires et prêts	2 176 26
	$359,310 93

PASSIF.

Créanciers divers, dividendes non réclamés	$1,106 75
Pertes ajustées, payables en 1889	12,696 83
Pertes non ajustées, payables en 1889	2,238 75